

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE situé sur la commune de CLERMONT FERRAND.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Boudin noir (Boudin noir individuel pièces de 120g) certifié Bio ou équivalent (réponse le 17/09/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 170Kg - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Bourguignon (viande de bœuf pour bourguignon potironné en morceau de 80g.) certifié Bio ou équivalent (réponse le 17/09/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 270Kg - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Escalope de porc (Escalope de porc sans os et 130g pièce impératif) certifié Bio ou équivalent (réponse le 17/09/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 40Kg - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Lardon (lardons frais conditionné au kg) certifié Bio ou équivalent (réponse le 17/09/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 45Kg - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Saucisse de Toulouse (saucisse de Toulouse pièces de 60g) certifié Bio ou équivalent (réponse le 17/09/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 70Kg - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Saucisse de Toulouse (Saucisse de Toulouse pièce de 120g) certifié Bio ou équivalent (réponse le 17/09/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 155Kg - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Saucisson certifié Bio ou équivalent (réponse le 17/09/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 0Kg - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Sauté de porc (sauté de porc en morceau de 80g) certifié Bio ou équivalent (réponse le 17/09/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 165Kg - 10 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : Quotidien

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Les livraisons sont à effectuer du lundi au

vendredi en fonction des besoins entre 6h30 et 11h00.

Date limite de remise des offres :

17/09/2025, à minuit.

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 18/09/2025 au 18/12/2025

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 35%
- capacités de livraison (Capacité à livrer plusieurs fois par semaine) – 30%
- diversité de l'offre (capacité à proposer plusieurs produits parmi ceux proposés) – 30%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 5%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE
- ALEXIS JAMET
- 33 RUE GABRIEL PERI
- 63000 CLERMONT FERRAND
- Responsable des achats : DAVID PERRIN
- Téléphone : 04 73 43 55 05
- Courriel : david.perrin@ahsm.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif : Clermont-Ferrand

